



ACADÉMIE
DE POITIERS

Liberté
Égalité
Fraternité

ÉCOLES COMMUNALES

d'AIGREFEUILLE d'AUNIS & ANAIS

INSCRIPTION pour la RENTRÉE 2024
des enfants nés en 2021
et des élèves de GS nés en 2018
(y compris les GS scolarisés à la maternelle d'Aigrefeuille)

1° phase : inscription auprès de la mairie.

(05 46 27 53 53)

Les inscriptions se font à la mairie d'Aigrefeuille à partir du 4 mars.

Vous devez vous munir :

- du livret de famille.
- d'un justificatif de domicile (facture EDF, etc.) de moins de 3 mois.
- en cas de séparation des parents, de la photocopie du jugement attribuant la garde.
- d'un certificat de radiation de l'ancienne école pour les élèves précédemment scolarisés.
- du dossier d'inscription (fiche recto/verso) à retirer à l'accueil de la mairie et à remplir.
- du carnet de santé (les pages "vaccinations à jour" seront photocopées).
- d'une photo d'identité de l'élève (facultatif pour l'élémentaire).

2° phase : admission auprès de l'école.

Pour l'école maternelle (05 46 35 71 44) : directrice → Mme Léger

Les admissions auprès de l'école ont lieu à partir du 4 mars uniquement sur rendez-vous pris par téléphone (laisser vos coordonnées sur le répondeur).

Les RDV auront lieu principalement le mardi, jour de décharge de la directrice.

Pour l'école élémentaire (05 46 35 54 67) : directeur → M. Valentie
(Laisser vos coordonnées sur le répondeur.)

Si l'élève ne vient pas de l'école maternelle d'Aigrefeuille, prendre obligatoirement rendez-vous auprès du directeur pour un premier contact.

Si l'élève vient de l'école maternelle d'Aigrefeuille, ce rendez-vous est facultatif, uniquement à la demande de la famille. Les élèves de GS d'Aigrefeuille visiteront l'école élémentaire en juin (échange de classes entre enseignantes de CP et de GS) et la liste des fournitures de classe leur sera remise.